



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

20, rue du Colonel Francis Nicol
59400 CAMBRAI

TEL : 03 27 37 67 30

Mail : sec.ifsu@ch-cambrai.fr



Région
Hauts-de-France



LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT

2025-2026



TABLE DES MATIÈRES

Bienvenue à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.....	4
L'équipe pédagogique et administrative.....	5
La formation infirmière	6
Le métier infirmier.....	6
L'organisation de la formation	6
Les modalités d'évaluation.....	9
Le partenariat universitaire	9
Le dispositif d'accompagnement de l'étudiant	10
Les valeurs de l'institut.....	10
Scolarité et pédagogie.....	11
Les droits d'inscription	11
La bourse d'études	11
Le règlement intérieur et les règles de sécurité.....	11
L'assiduité et la présence aux enseignements	11
La tenue professionnelle	11
Vie étudiante et services	12
La démocratie étudiante	12
L'environnement numérique de travail (ENT).....	12
L'accès aux services universitaires	12
La restauration	13
La vie étudiante à Cambrai.....	13
Situation et locaux pédagogiques	14
La situation et les accès.....	14
Les locaux pédagogiques et administratifs	15
Le centre multimédia et documentation	17
Santé des étudiants	18
L'admission et l'obligation vaccinale.....	18
Le service de santé universitaire	19
La situation de handicap et la formation	20
Votre satisfaction	21
Coordonnées utiles.....	22

Bienvenue à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers

Bienvenue à toutes et à tous,

Au nom de toute l'équipe pédagogique et administrative, je vous souhaite la bienvenue au sein de notre institut de formation en soins infirmiers.

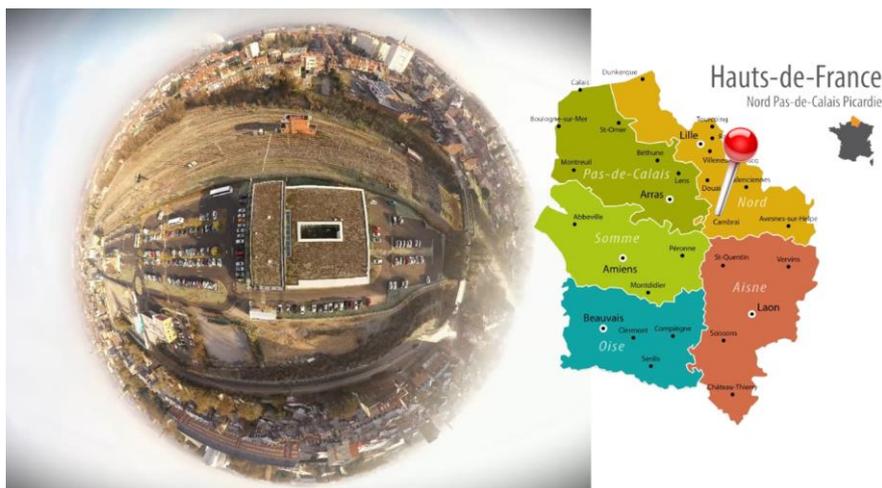
Vous entrez aujourd'hui dans une formation exigeante, enrichissante et profondément humaine, qui vous mènera vers l'un des plus beaux métiers : celui d'infirmier. Ce parcours vous demandera rigueur, engagement, curiosité et bienveillance – envers les autres comme envers vous-mêmes. Vous serez progressivement amenés à développer de nombreuses compétences au service des personnes que vous accompagnerez demain.

Tout au long de votre formation, vous pourrez compter sur l'accompagnement attentif de notre équipe, engagée à vos côtés pour vous guider et favoriser votre réussite. Nous mettons tout en œuvre pour créer un environnement propice à l'apprentissage, à l'échange et à l'épanouissement personnel et professionnel.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous aider à prendre vos repères au sein de l'institut. Vous y trouverez des informations essentielles sur le déroulement de la formation, les ressources disponibles, les règles de fonctionnement, ainsi que les valeurs qui animent notre engagement.

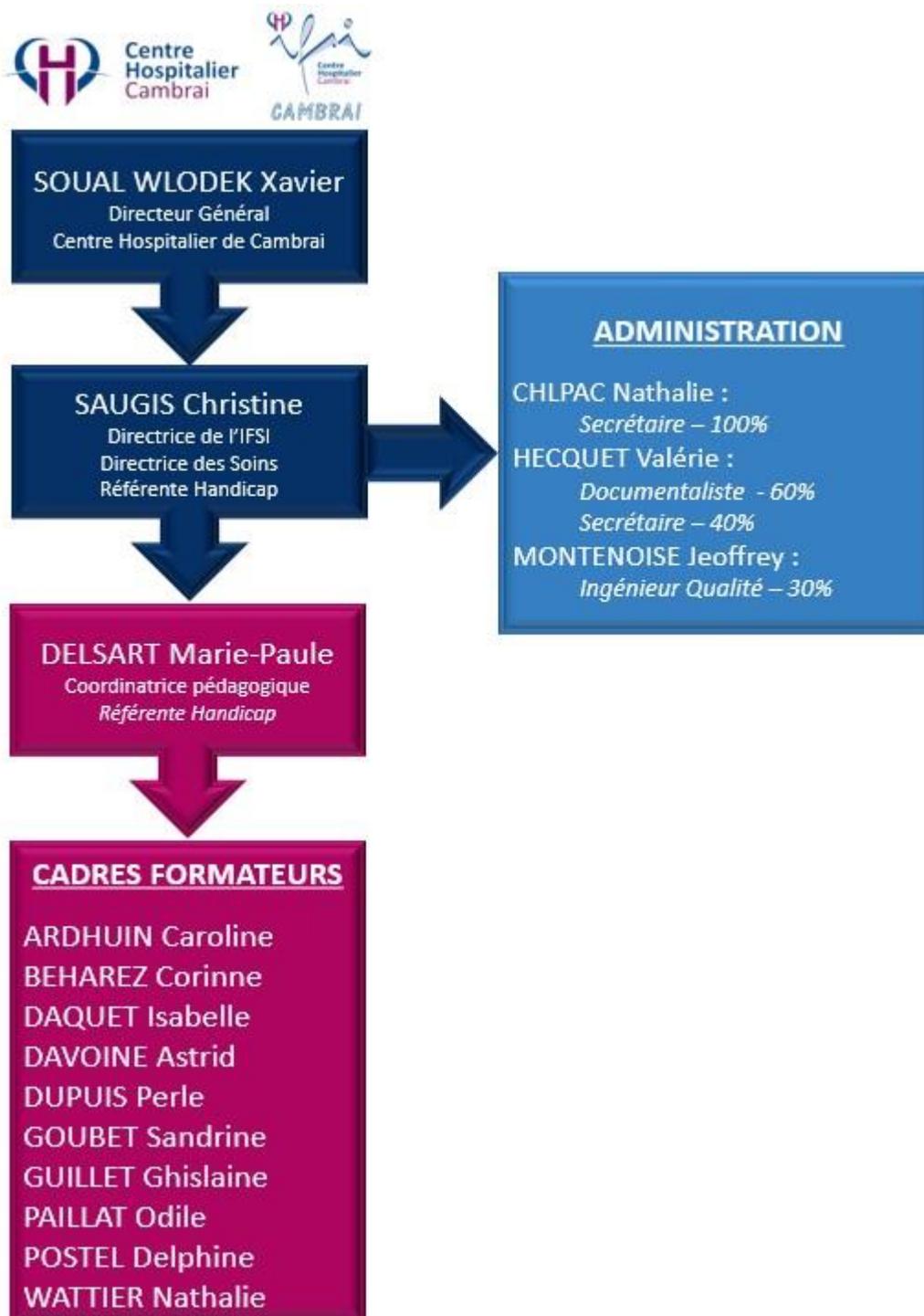
Nous vous souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle aventure. Soyez curieux, impliqués et solidaires...

C. SAUGIS, Directrice de l'Institut et toute l'équipe de formation



[PRÉSENTATION DE L'INSTITUT](#)

L'équipe pédagogique et administrative



La formation infirmière

Le métier infirmier

Selon le Code de la santé publique : "est considérée comme exerçant la profession d'infirmier, toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu. L'infirmier participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement".

« L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.

Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel.

Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif ».

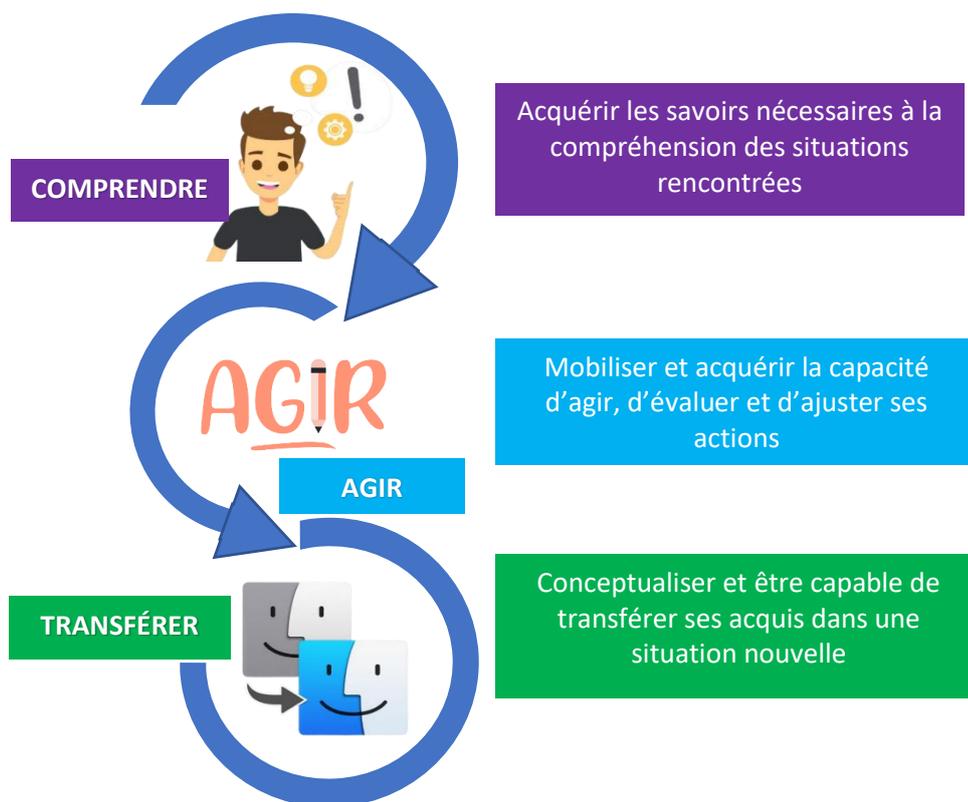
L'infirmier est donc un professionnel, en continuelle évolution et adaptation, mobilisant des compétences techniques, relationnelles, éducatives, organisationnelles et des qualités humaines. Autonome et responsable, respectueux de l'éthique et de la déontologie, il agit avec efficacité, s'implique dans la vie professionnelle et collabore avec d'autres acteurs de santé.

L'organisation de la formation

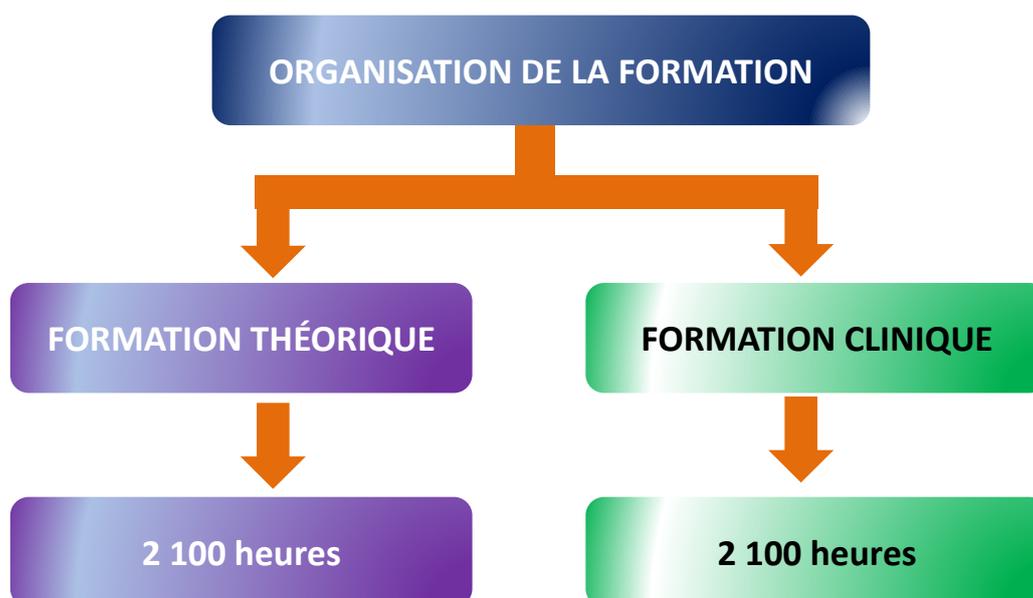
La formation se déroule sur 3 années sur le principe de l'alternance intégrative entre formation théorique à l'institut et formation en stage. La formation dispensée à l'institut est conforme aux textes réglementaires en vigueur.



La formation vise à former en 3 ans des praticiens autonomes, responsables et réflexifs. L'organisation pédagogique permet une progression dans les apprentissages selon 3 paliers et l'acquisition des compétences correspondant à un infirmier débutant. Le principe pédagogique phare de la formation vise l'acquisition du processus réflexif.



La formation est organisée en 60 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur 6 semestres de 22 semaines chacun, équivalent à **4200 heures**.



La formation est déclinée en 6 domaines qui permettent l'acquisition progressive des 10 compétences professionnelles articulées entre elles :

5 compétences dites "cœur de métier"

1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier,
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers,
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens,
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique,
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs,

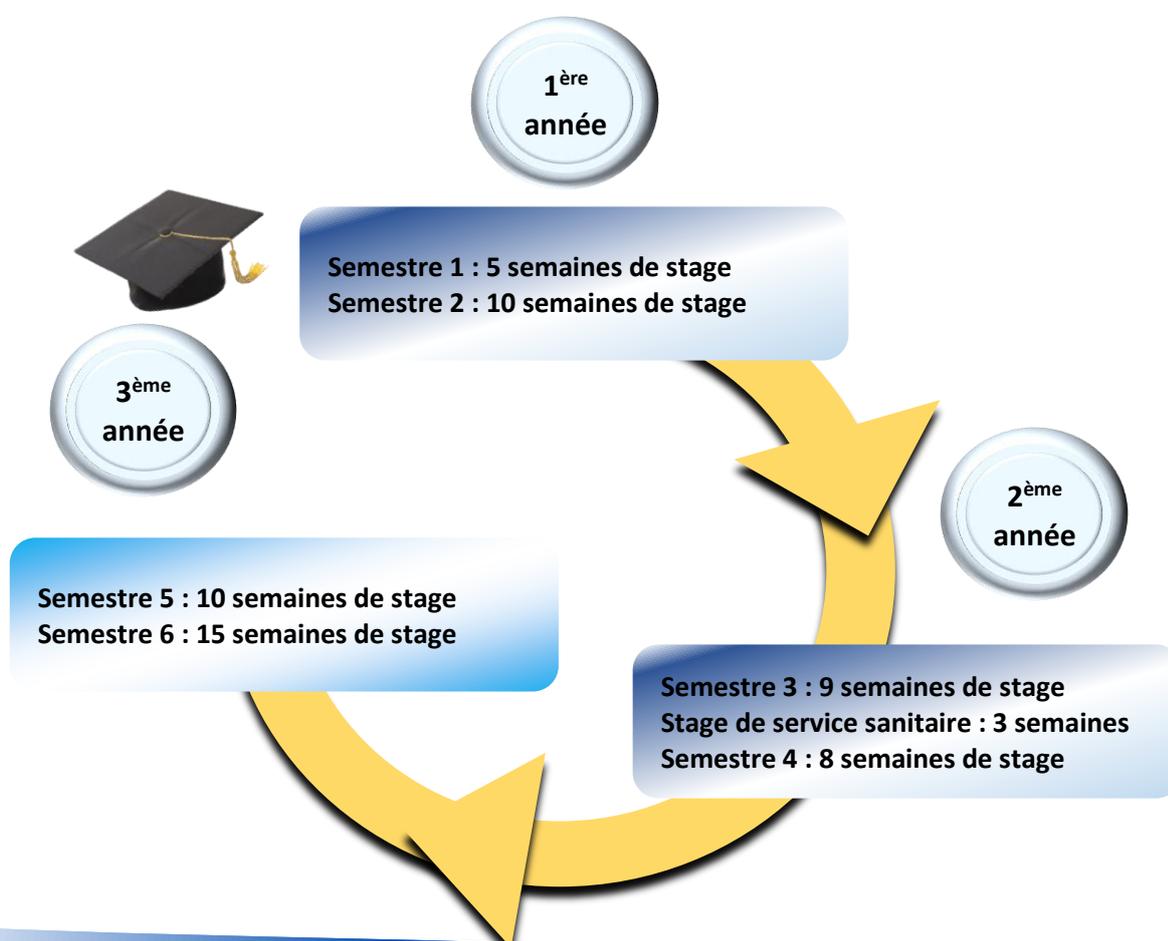
5 compétences transverses et transférables

6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins,
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle,
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques,
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes,
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

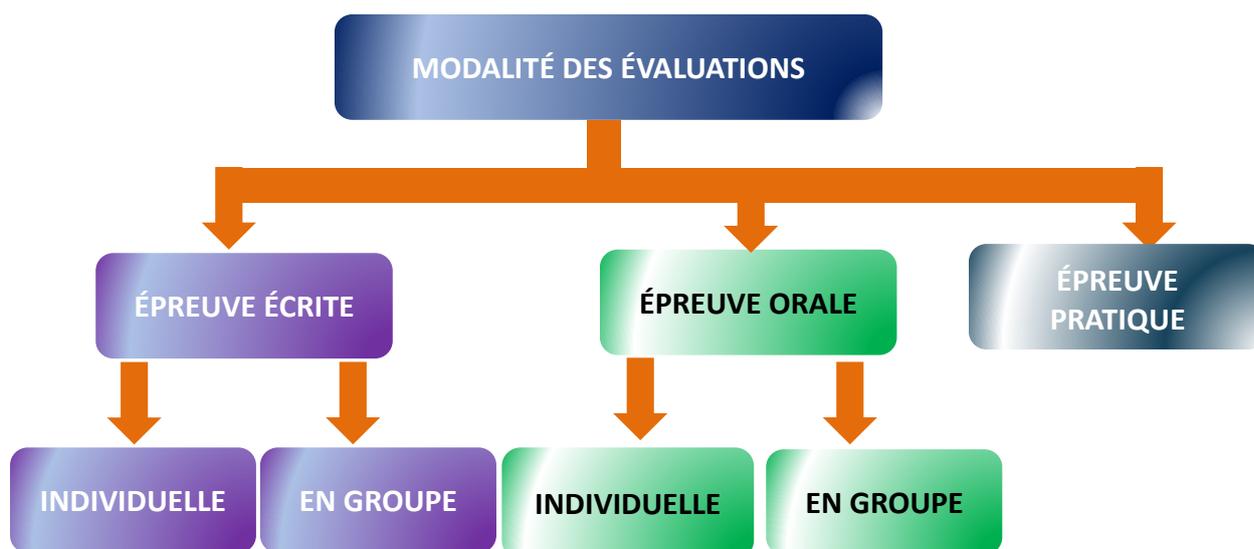
Les stages sont réalisés dans les 4 types de stages suivants :

- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de courte durée
- Soins de longue durée et soins de suite et réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Chaque stage fait l'objet d'évaluation des compétences.



Les modalités d'évaluation des UE théoriques



Il existe différentes modalités de contrôle des connaissances. Elles sont présentées aux étudiants pour chaque Unité d'Enseignement.

Les épreuves sont soit écrites, orales ou pratiques. Elles peuvent être réalisées de manière individuelle ou en groupe. Elles peuvent être jalonnées dans un objectif de progression d'acquisition des connaissances et/ou sous format dématérialisé.

Un calendrier annuel des évaluations est mis à disposition des étudiants.

Le partenariat universitaire

Le partenariat avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (UPHF) permet d'obtenir le grade de Licence.

180 ECTS (European Credit Transfer System) sont nécessaires pour obtenir le diplôme d'État.

[Présentation du centre universitaire de Cambrai](#)

Les droits d'inscription

L'entrée en formation est conditionnée par l'acquittement annuel des droits d'inscription, de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et par l'inscription obligatoire à l'Université Polytechnique des Hauts de France (UPHF).

La bourse d'études

Elle peut être accordée par le Conseil Régional aux étudiants dont les ressources ne dépassent pas un plafond fixé annuellement.

Elle n'entraîne pas d'engagement de servir. La bourse n'est cumulable avec aucune autre rémunération.

Toute demande de bourse doit être effectuée sur la plateforme du Conseil Régional en se connectant à l'adresse suivante : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif667>

En cas de besoin, un numéro vert est à disposition **0800 02 60 80**.

Le règlement intérieur et les règles de sécurité

Le règlement intérieur est présenté aux étudiants en début de formation et est disponible sur la plateforme numérique. Les étudiants signent le formulaire d'engagement après en avoir pris connaissance.

Quel que soit le lieu où elle se trouve au sein de l'institut, toute personne doit impérativement prendre connaissance et respecter les consignes générales de sécurité, les consignes d'évacuation en cas d'incendie et les consignes sanitaires en vigueur.

L'assiduité et la présence aux enseignements

La présence des étudiants est obligatoire en stage, aux travaux dirigés, aux cours magistraux des unités d'enseignements des sciences dites « cœur de métier ».

Toute absence aux travaux dirigés, aux cours magistraux, en stage ainsi qu'aux épreuves d'évaluation doit être justifiée par un certificat médical ou toute autre preuve attestant de l'impossibilité d'être présent à ces enseignements ou évaluations.

La tenue professionnelle

Les tenues vestimentaires doivent être conformes aux règles de santé, d'hygiène et de sécurité et être adaptées aux activités de stage et d'enseignement, notamment aux travaux pratiques.

Un trousseau de 4 tenues professionnelles personnalisées à votre identité, est mis à disposition gratuitement. Elles sont à restituer en fin de formation.

Vie étudiante et services

La démocratie étudiante

Les étudiants sont représentés au sein des instances de l'institut conformément aux textes en vigueur.

Les représentants des étudiants sont élus dans chaque promotion élus au début de chaque année universitaire. Tout étudiant est éligible.

Tout étudiant a le droit de demander des informations aux représentants.

L'environnement numérique de travail (ENT)

- **Accès WIFI** : L'institut met à disposition des étudiants un accès sécurisé et nominatif.
- **Licence Microsoft Office** : en début de formation, l'institut met à disposition de chaque étudiant cette licence à titre gracieux, leur permettant de bénéficier des outils (Outlook, One drive, Word, Excel, Power point, One note)
- **Plateforme numérique** : les étudiants ont accès à cette plateforme où sont déposés les supports et documents en lien avec la formation
- **Photocopieur** : l'institut met à disposition des étudiants à titre gratuit un photocopieur
- **Accès à EM Premium** : cet abonnement permet aux étudiants d'accéder à de nombreux articles en lien avec la formation.
- **Accès à l'intranet** du Centre Hospitalier de Cambrai
- **Accès restreint au logiciel BLUEKANGOO** du Centre Hospitalier de Cambrai
- **Équipement informatique** : des ordinateurs et une imprimante sont à disposition des étudiants leur permettant d'effectuer des recherches au Centre Multi Média de Documentation et d'Information (CMDI).
- **ENT universitaire de l'UPHF** offrant l'accès à la bibliothèque universitaire.
- **Borne de chargement électrique** des PC portables, Tablettes et smartphones.

L'accès aux services universitaires

De par le conventionnement universitaire, les étudiants bénéficient de plein droit des services offerts par le CROUS. Il est délivré à tout étudiant inscrit à l'institut et à l'UPHF, une carte « étudiant » permettant d'accéder à différents services.

[Guide de l'étudiant 2025-2026 : bienvenue à l'Université ! Université Polytechnique Hauts de France](#)



L'application



« Mon UPHF » est téléchargeable pour accéder aux services de l'université.

La restauration

Les étudiants ont la possibilité de se restaurer

- au self du Centre Hospitalier de Cambrai
- au restaurant universitaire "Le RAMBOUILLET" géré par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) se situant au centre universitaire de Cambrai : 6, rue de Rambouillet

<https://www.crous-lille.fr/restaurant/r-u-le-rambouillet-cambrai/>

Une aide régionale est accordée par le Conseil Régional aux étudiants boursiers :

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif54>

La vie étudiante à Cambrai

Découvrir la ville de CAMBRAI, ses infra structures, ses équipements de culture

<https://www.villedecambrai.com/>

ville de Cambrai

DÉCOUVRIR - VIE QUOTIDIENNE - URBANISME - CULTURE - SPORTS - JEUNESSE - Q

Cambrai

Rechercher OK

03 27 73 21 00

En un clic

Documents administratifs	Démarches pour les inscriptions scolaires	La restauration scolaire	Portail Famille	Les piscines municipales	Se loger à Cambrai
Accès, transports et stationnement	Propreté Canine	Numéros importants	Annuaire des services	Annoncer votre événement	Petite enfance

Situation et locaux pédagogiques

La situation et les accès

L'institut est situé 20 rue du Colonel Nicol à Cambrai.

Itinéraire : [IFSI-Google Maps](#)

Comment se rendre à l'institut ? :

EN VOITURE

[CAMBRAI](#) se situe dans le sud du département du Nord (Hauts de France), à proximité immédiate des autoroutes A2 « Paris-Bruxelles » et A26 « Calais-Reims ».

Cambrai se trouve à 24 Km de Douai, 29 Km de Valenciennes, 36 Km d'Arras et 37 Km de Saint Quentin.

EN BUS -

[Connaitre votre ligne de bus](#)

Le trajet entre la gare routière et ferroviaire et l'institut est de 2 min à pied.



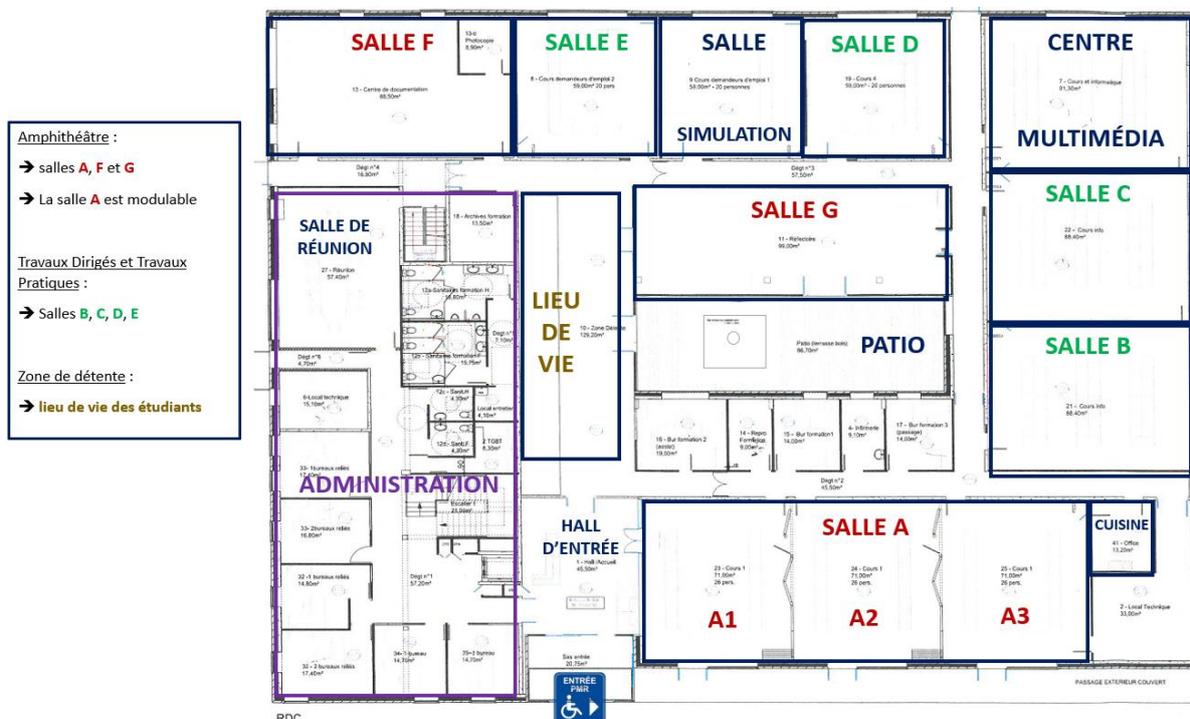
EN TRAIN

Cambrai est relié par train direct (TER r) à Lille, Douai, Valenciennes, Saint-Quentin, Reims. **Site SNCF**

Les locaux pédagogiques et administratifs

Ils se situent au rez de chaussée du bâtiment.

Les locaux de l'institut permettent aux personnes en situation de handicap d'accéder aux salles et de circuler dans le bâtiment (dimensionnement des portes, sanitaires adaptés, place de parking réservée...).



Espaces dédiés à l'équipe administrative et pédagogique :

Le rez-de-chaussée est composé de 5 bureaux réservés à l'équipe administrative et d'une salle de réunion équipée d'un écran connecté. L'étage comprend 5 bureaux à destination des cadres formateurs. Les étudiants n'ont pas accès à cet espace de travail.

Espaces dédiés aux étudiants :

- 5 salles de cours et travaux dirigés de capacité variables, accueillent les enseignements théoriques, dirigés et de groupes. Ils sont équipés de matériel audio, vidéoprojecteurs, écran, ordinateur. La plus grande salle peut accueillir 100 étudiants, pour les cours magistraux.

- 2 salles de travaux pratiques sont aménagées en chambre de soins, équipées de lits médicalisés, fauteuils, adaptables, tables de nuit, mannequins, dispositifs de soins pour les travaux pratiques. Ce matériel est complété et renouvelé régulièrement.



- 1 salle d'enseignement clinique reproduisant l'environnement d'une chambre médicalisée. Elle est dotée d'un équipement complet de simulation relié à une salle de régie. La simulation en santé a été initiée à l'institut depuis de nombreuses années. Les étudiants guidés par les formateurs apprennent les gestes techniques de leur future profession. Cet environnement de soins est le plus réaliste afin de développer leur compétence et les rendre plus efficaces auprès des patients.



- 1 CADI équipé de postes informatiques connectés au réseau et à une imprimante à disposition des étudiants. Le CADI propose une variété importante de documents. L'accueil peut s'effectuer individuellement ou en groupe.

- 1 espace de détente doté d'une fontaine à eau, de distributeurs de boissons chaudes, froides et de denrées alimentaires. Cet espace ouvert sur un patio permet la prise de repas, il peut également être un espace de travail et de révision





- 1 office doté de réfrigérateurs, micro-ondes, matériel d'entretien

bancs.

- 1 espace de détente extérieur avec tables et

L'institut dispose d'un vaste parking, accessible dès 7h45 et d'aménagements extérieurs : bancs, table de restauration, patio.

Le centre multimédia et documentation



Le CMDI met à disposition des étudiants un ensemble d'ouvrages classés par Domaines et Unités d'Enseignement ainsi que des ordinateurs avec accès au site EM premium, base documentaire de référence dédiée aux établissements de santé.

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
	8h à 11h30	8h à 11h30	8h à 11h30	
12h30 à 16h30	12h30 à 13h30	12h30 à 13h30	12h30 à 13h30	12h30 à 16h30

L'admission et l'obligation vaccinale

L'admission définitive dans l'institut est subordonnée à la

- Production au plus tard le 1er jour de la rentrée d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Production au plus tard le jour de la 1ère rentrée en stage d'un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

VACCINATION CONFORME A LA RÉGLEMENTATION

- [Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du CSP](#)
 - Art. 2. – Les élèves ou étudiants mentionnés à l'article 1er de l'arrêté du 6 mars 2007 susvisé sont soumis aux obligations d'immunisation mentionnées à l'article L. 3111-4 du CSP. Au moment de leur inscription dans un établissement d'enseignement et, au plus tard, avant de commencer leurs stages dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, ils apportent la preuve qu'ils satisfont aux obligations d'immunisation mentionnées à l'article L. 3111-4. À défaut, ils ne peuvent effectuer leurs stages.
- [Arrêté du 2 mars 2017 suspendant les annexes I et II de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique.](#)
- [Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales en vigueur, Ministère des Solidarités et de la Santé.](#)

Le service de santé universitaire

Guide de l'étudiant 2025-2026 : bienvenue à l'Université ! Université Polytechnique Hauts de France

→ JE ME SOIGNE

SANS AVANCE DE FRAIS, je peux être reçu en présentiel ou en téléconsultation, avec ou sans rendez-vous, en appelant le Secrétariat Médical au : 03 27 51 10 45

Campus	Mont Houy Maison des Services à l'Etudiant	Les Tertiales Rue des Cent Têtes 59300 Valenciennes	Cambrai 6 Rue de Rambouillet 59400 Cambrai	Maubeuge Bd Général de Gaulle 59600 Maubeuge
Jours et heures d'ouverture	Lundi et Jeudi 8:00 - 18:00 Mardi, Mercredi, Vendredi 8:00 - 17:00	Lundi au Vendredi 8:45 - 16:30	Tous les lundis 9:30 - 15:45	1^{er} Mardi du mois 9:30 - 15:45

Je peux prendre rendez-vous en ligne avec certains des professionnels de santé et assister à différents ateliers (hypnose). Voici comment y accéder :

- **Via l'application UPHF : Services - Prendre rendez-vous en ligne**
- Via mon ENT : je navigue vers "Vie de campus" → Centre de Santé/SSE" → Prendre rendez-vous

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CAMPUS MONT HOUY					
Médecin généraliste	09:00 - 12:00 13:00 - 18:00	09:00 - 12:00 13:00 - 17:00	09:00 - 12:00 13:00 - 17:00	09:00 - 12:00 13:00 - 18:00	09:00 - 12:00 13:00 - 17:00
Chirurgien-Dentiste	13:00 - 17:00				
Soins dentaires			09:00 - 15:30		
Sage-femme				08:00 - 13:00	
Psychologues	13:00 - 17:00	08:00 - 13:00	08:00 - 13:00	13:00 - 17:00	
Neuropsychologue			13:00 - 17:00		
Diététicienne					13:00 - 17:00
Infirmières	08:00 - 18:00	08:00 - 17:00	08:00 - 17:00	08:00 - 18:00	08:00 - 17:00
Ostéopathe (1 ^{er} lundi du mois)	09:00 - 16:00				
LES TERTIALES					
Infirmiers	08:45 - 16:30	08:45 - 16:30	08:45 - 16:30	08:45 - 16:30	08:45 - 16:30
Diététicienne (1 ^{er} jeudi et 1 ^{er} vendredi du mois)				13:00 - 17:00	13:00 - 17:00
Psychologue			08:00 - 12:00		
CAMBRAI					
Infirmière	09:30 - 15:45				
MAUBEUGE					
Infirmière (1 fois par mois)		09:30 - 15:45			

La situation de handicap et la formation

L'institut de formation en Soins Infirmiers de Cambrai s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à la formation. Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

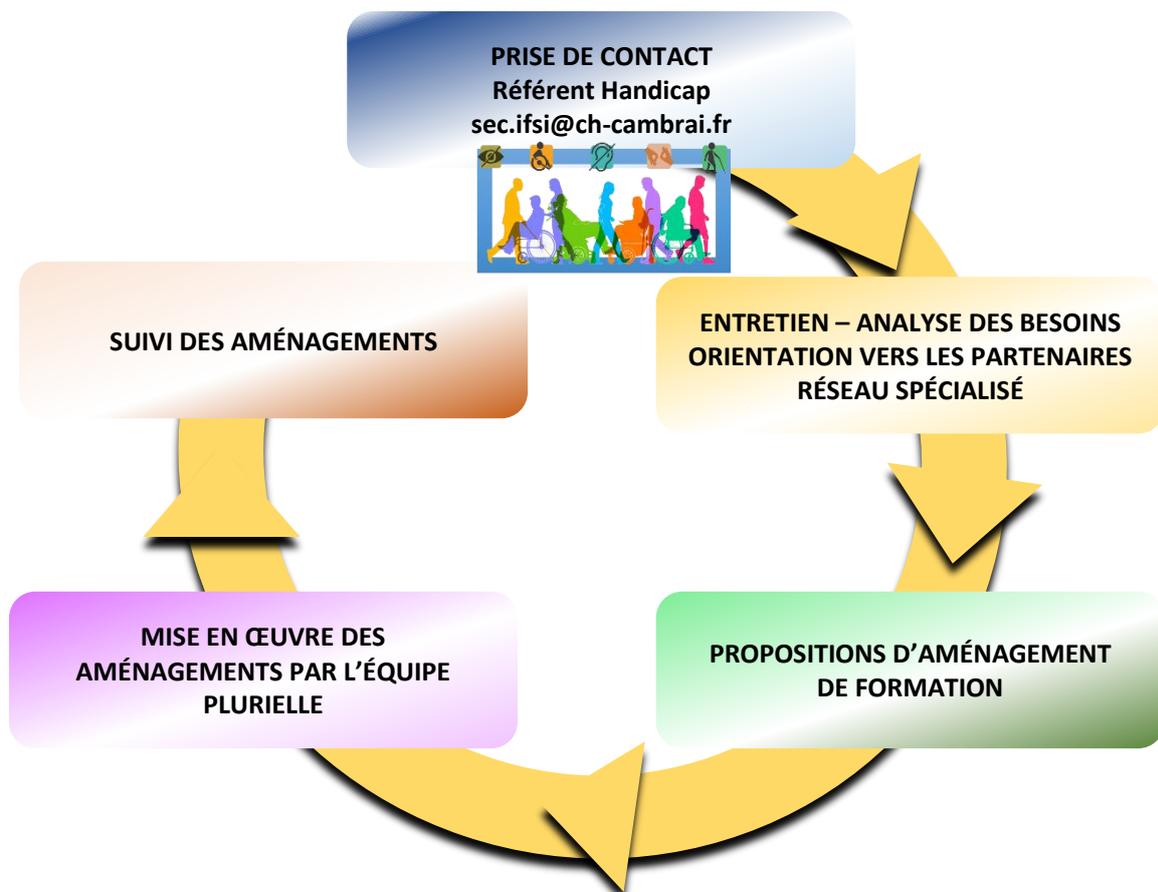
Un livret d'accueil de la personne en situation de handicap est :

- Disponible sur le site Internet de l'institut.
- Remis aux candidats et aux étudiants concernés sur simple demande au secrétariat.
- Disponible sur la plateforme numérique des étudiants.

Le dispositif s'appuie sur l'évaluation des besoins des étudiants en situation de handicap qui peut être réalisée :

- En amont de l'entrée en formation.
- Au moment de la rentrée.
- En cours d'année.

Elle s'effectue à la demande de l'étudiant au travers d'un entretien avec le référent handicap. L'entretien permet d'orienter l'étudiant vers les partenaires ressources afin d'adapter le parcours de formation.



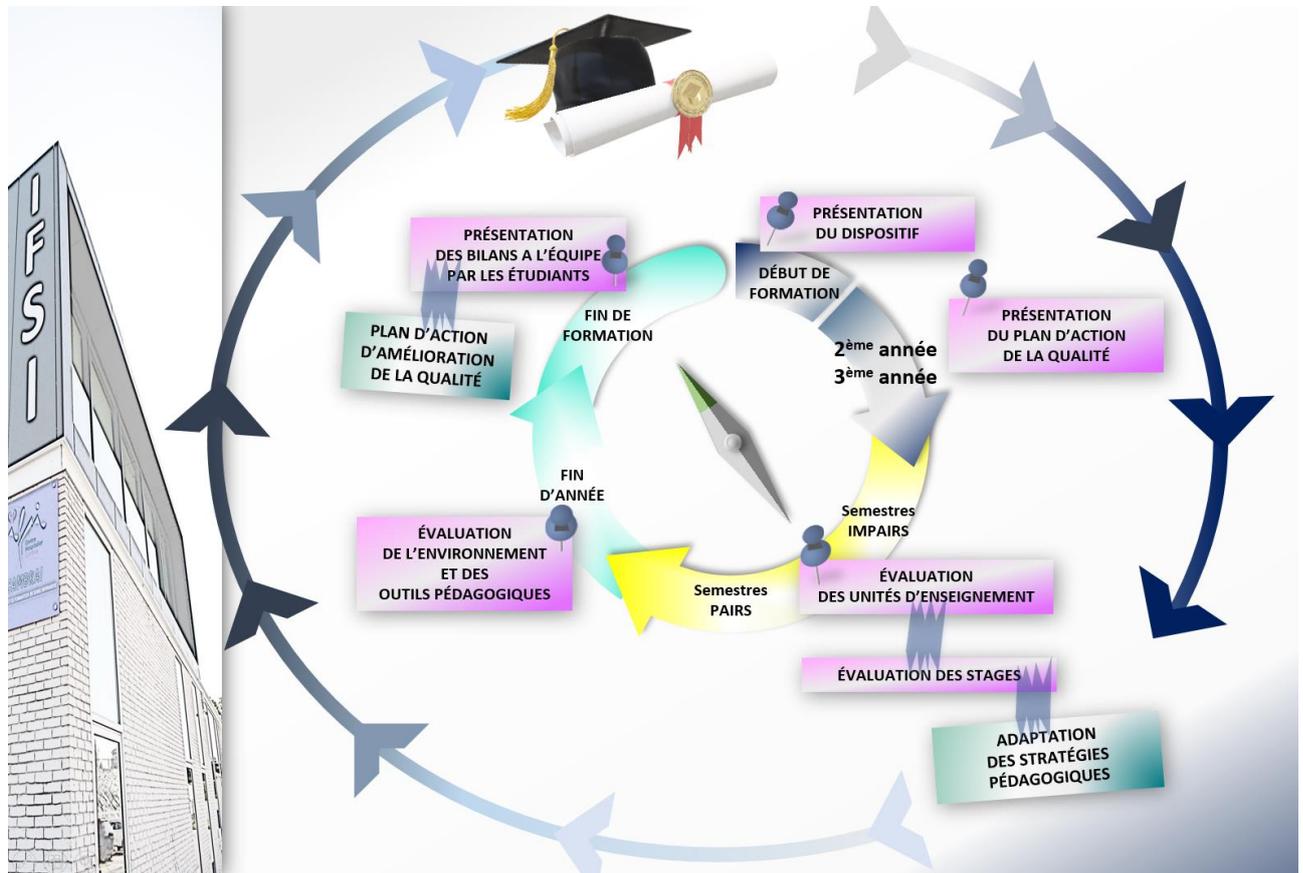
Votre satisfaction

L'Institut est certifié selon le référentiel national qualité « Qualiopi » et selon la norme ISO 9001.

Dans le cadre de cette démarche Qualité, l'institut s'est attaché à développer un dispositif d'évaluation de la satisfaction des étudiants et de ses partenaires à travers plusieurs enquêtes de satisfaction :

- Satisfaction des étudiants relative aux différentes unités d'enseignement.
- Satisfaction des étudiants durant leurs périodes de stage.
- Satisfaction des étudiants à travers des bilans annuels de leur année de formation.
- Satisfaction des étudiants relative à différentes séquences d'enseignement (simulation, collaboration avec les élèves aides-soignants...)
- Satisfaction des partenaires de l'institut.

Ce dispositif s'articule avec le cycle de formation des étudiants :



Coordonnées utiles

SECRETARIAT

NOM Prénom	Numéro de téléphone	Adresse mail
CHLPAC Nathalie	03 27 37 67 30	sec.ifs@ch-cambrai.fr
HECQUET Valérie	03 27 37 67 30	sec.ifs@ch-cambrai.fr

CMDI

NOM Prénom	Numéro de téléphone	Adresse mail
HECQUET Valérie	03 66 43 00 63	cdi.ifs@ch-cambrai.fr

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

NOM Prénom	Numéro de téléphone	Adresse mail
ARDHUIN Caroline	03 27 37 67 39	c.ardhuin@ch-cambrai.fr
BEHAREZ Corinne	03 27 37 67 34	c.beharez@ch-cambrai.fr
DAQUET Isabelle	03 66 43 00 70	i.daquet@ch-cambrai.fr
DAVOINE Astrid	03 27 37 67 36	a.davoine@ch-cambrai.fr
DUPUIS Perle	03 66 43 00 66	p.dupuis@ch-cambrai.fr
GOUBET Sandrine	03 66 43 00 68	s.goubet@ch-cambrai.fr
GUILLET Ghislaine	03 66 43 00 67	g.guillet@ch-cambrai.fr
PAILLAT Odile	03 27 37 67 37	o.paillat@ch-cambrai.fr
POSTEL Delphine	03 66 43 00 69	d.postel@ch-cambrai.fr
WATTIER Nathalie	03 27 37 67 38	n.wattier@ch-cambrai.fr

Cadre de permanence : 06 10 36 31 61

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE CAMBRAI



CAMBRAI

